



Ligue Île-de-France de Golf

Golf d'Entreprises

Éliminatoires Coupe de France

Trophée Raymond FANEN

Règlement 2017

Ce règlement particulier complète le règlement général des épreuves fédérales interclubs par équipes.
Les conditions de ce règlement particulier priment celles du règlement général.

Date limite d'inscription : **18 février 2017.**

1. PARTICIPATION

1.1. CONDITIONS POUR LES ASSOCIATIONS :

Épreuve ouverte à toutes les Associations du Golf d'Entreprises de la Ligue d'Île-de-France affiliées à la ffgolf et à jour de leurs redevances.

Chaque Association ne pourra présenter qu'une seule équipe.

LE JUMELAGE N'EST PAS AUTORISÉ.

1.2. CONDITIONS POUR LES JOEUSES ET JOUEURS.

Les joueuses ou joueurs composant les équipes devront :

- Être membre de l'association qu'elles ou ils représentent,
- Être salarié titulaires de l'Établissement dont dépend l'Association,
- Être porteur de la Licence ffgolf de l'année 2017.

L'index pris en compte est celui 7 jours pleins avant le premier tour de l'épreuve.

L'INDEX SERA LIMITÉ À 21,4

Les joueurs ayant un index supérieur à 21,4 joueront avec un index de 21,4.

2. ENGAGEMENT :

2.1. INSCRIPTION :

L'inscription du club se fera sur chaque tour sur Extranet et devra être confirmée **avant le 18 février 2017** à l'aide de la fiche d'engagement, accompagnée d'un chèque de **50 €**, libellé à l'ordre de la Ligue d'Île-de-France de Golf. La fiche de confirmation devra être envoyée à :

À Christian HUE *Tél. Mob. : 06 22 22 08 68*
17 rue Édouard Herriot *Tél. Dom. : 01 60 81 21 83*
91290 ARPAJON *Courriel : christian.hue2@free.fr*

Les inscriptions des joueurs se feront sur Extranet au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de chaque épreuve.



Ligue Île-de-France de Golf

2.2. GREEN FEE :

Les green-fees seront à régler globalement au Secrétariat du Golf d'accueil, lors du retrait des cartes.

Pour l'Éliminatoire de Coupe de France si le club s'engage en début d'année, **il doit honorer sa présence aux compétitions. Si le club ne peut pas présenter d'équipes (3 joueurs minimum) il doit régler l'équivalent des 3 green-fees.** Si le club décide ne pas régler, il ne pourra pas s'engager dans cette compétition l'année suivante.

3. DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Les éliminatoires se jouent sur 3 tours :

1 ^{er} Tour : Samedi 18 mars 2017	Garden Golf de Saint-Germain-lès-Corbeil	55 €/Joueur
2 ^e Tour : Vendredi 21 avril 2017	Golf de Mont Griffon	44 €/Joueur
3 ^e Tour : Samedi 29 avril 2017	Golf du Château d'Augerville	55 €/Joueur

4. FORMULE DE JEU :

Équipe de 4 joueurs (+ 4 remplaçants inscrits à chaque tour).

Pour chaque tour :

- 4 simples / Stoke-Play Net / 18 trous.
- Addition des 3 meilleurs scores.
- Pour les deux premiers tours, un classement par équipe sera établi, les équipes se verront attribuer un nombre de points, selon le barème suivant :

1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e et plus
9 pts	6 pts	5 pts	4 pts	3 pts	2 pts	1pt

- Pour le 3^e tour, un classement par équipe sera établi, les équipes se verront attribuer un nombre de points, selon le barème suivant :

1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e et plus
15 pts	11 pts	9 pts	7 pts	5 pts	4 pts	2pts

Le classement final, à l'issue des 3 rencontres, sera fait en additionnant les points de chaque tour. **Les 2 premiers clubs seront qualifiés pour la phase finale nationale du 08 au 10 septembre 2017 sur le Golf du Château de Cheverny.**

5. DÉPARTAGE :

En cas d'ex-aequo, le plus mauvais des 4 scores, puis le meilleur score, puis le deuxième meilleur score, etc., départageront les équipes à chaque tour.

Pour le classement final, le départage se fera en comparant le cumul des scores des 3 tours.

6. BALLES ET INSTRUMENTS DE MESURE :

Conformément au cahier des charges de la ffgolf.

7. MARQUES DE DÉPART :

Pour chaque tour repères 3 pour les messieurs et 5 pour les dames.



Ligue Île-de-France de Golf

8. COMITÉ DE L'ÉPREUVE :

L'arbitre, le délégué de la Ligue Île-de-France ou son représentant et le représentant du Club d'accueil.

9. REMISE DES PRIX ET COCKTAIL

Les résultats seront proclamés à l'issue du 3^e tour le samedi 29 avril 2017 au Club House du Golf du Château d'Augerville.

Le verre de l'amitié conclura cette éliminatoire Île-de-France de la Coupe de France.



Ligue Île-de-France de Golf

Golf d'Entreprises

Éliminatoires Coupe de France

Fiche de confirmation de participation 2017

Les inscriptions se font par Extranet comme pour les compétitions par équipes (<https://xnet.ffgolf.org>.)

Inscription des clubs 1 mois avant la date de l'épreuve.

Inscriptions des équipiers 7 jours avant la date de l'épreuve.

Club de : N° de Club :

Je soussigné

confirme que l'équipe :

Participera

Ne participera pas au Championnat Île-de-France

La signature de cet engagement implique l'acceptation du règlement de l'épreuve et des frais d'inscription fixés à 50 € incluant pour 2017 les deux tours d'éliminatoires de la coupe de France et le tour de qualification au championnat fédéral.

Les green-fees seront à régler globalement au secrétariat du Golf d'accueil, avant chaque rencontre. En cas de non règlement des green-fees, le club sera disqualifié de l'épreuve et ne pourra s'engager dans cette même épreuve l'année suivante.

1^{er} Tour : Samedi 18 mars 2017 : Saint-Germain-lès-Corbeil 49 €

Clôture des inscriptions : pour les clubs samedi 18 février et pour les équipiers vendredi 10 mars.

2^e Tour : Vendredi 21 avril 2017 : Mont Griffon 44 €

Clôture des inscriptions : pour les clubs mardi 21 mars et pour les équipiers jeudi 13 avril.

3^e Tour : Samedi 29 avril 2017 : Château d'Augerville 55 €

Clôture des inscriptions : pour les clubs mercredi 29 mars et pour les équipiers vendredi 21 avril.

Correspondant de votre Association :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Adresse Courriel :

Signature du responsable

Fiche à retourner **avant le 28 février 2017** avec la fiche de renseignements à :

M. Christian HUE 17, rue Édouard Herriot 91290 ARPAJON

Joindre le chèque pour les frais d'inscription, libellé à l'ordre de la Ligue d'Île-de-France de Golf